

8° Assemblée générale de Maisons Paysannes de l'Yonne 5 JUIN 21021

A la ferme du Val Dampierre
route de Verlin 89330 Saint Julien du Sault

PROCÈS-VERBAL

Participants : 42 présents, 34 pouvoirs, soit 47% des adhérents

La présidente Hélène Delorme ouvre la séance à 10h55. Elle rectifie l'erreur de numérotation : l'AG 2021 est la 8^{ème} de l'association après l'année blanche de 2020. Elle remercie Michel Barré, administrateur, pour son accueil dans le magnifique musée de l'automobile installé dans la grange qu'il a spécialement réhabilitée. Elle accueille M. Pierre Vajda, président de l'AJORCA (Association jovinienne pour la revitalisation du centre ancien) qui présente son association.

Le rapport moral 2020-21 et le rapport prévisionnel 2021-22 sont présentés par Mmes Blancard, Delorme et MM. Bonnefoy, Drozd, Sullet. Le point fort de ces rapports concerne la maison du Pilon. Mme Blanchard indique que le partenariat entre MPY et la mairie de Joigny a été renouvelé par l'avenant d'avril 2021. M. Drozd, architecte du patrimoine, après avoir réalisé bénévolement le projet de restauration (APD), a été désigné comme maître d'œuvre par la mairie de Joigny. Il présente à l'Assemblée le dossier et fait circuler des plans et photos.

M. Stortz, trésorier, excusé, remet à Mme Delorme le soin de présenter le compte 2020. Il en ressort un résultat annuel de +1520,10€ et une trésorerie florissante.

Au cours de la discussion générale qui suit les rapports, sont émises les idées suivantes :

- visites à faire : cathédrale de Sens ; église de Saint Bris-le-Vineux ; maison de vigneron à Chitry pour la qualité de sa restauration et de sa cave ; maisons bien restaurées d'adhérents.
- ateliers : dans une forge ; taille de vieux arbres fruitiers (verger proposé à Villeneuve/Yonne).
- activer les croqueurs de pomme absents de l'Yonne, notamment en sollicitant le Conseil départemental ; sont signalés quelques vergers conservatoires (Dracy etc.).
- sur le site : faire une enquête de satisfaction ; mettre en archives quelques rubriques.
- pour la lettre : présenter les administrateurs dans un prochain numéro.

Au terme de ses délibérations, l'assemblée générale adopte à l'unanimité :

- La résolution 1 : L'Assemblée générale approuve le rapport moral 2020-21 et les propositions pour 2021-22.
- La résolution 2 : L'Assemblée générale approuve les comptes 2020 et l'affectation du résultat mis en réserve en totalité. Le budget prévisionnel pour 2021 sera envoyé aux adhérents ultérieurement.

L'assemblée procède ensuite à l'examen des candidatures au conseil d'administration. Sur les 10 candidats, 6 sont nouveaux, témoignant de la vitalité de l'association. Ils sont tous élus à l'unanimité :

Les sortants : Michel Barré, Stéphane Bobée, Marie-Jeanne Cloche, Michaël Stortz ;

Les entrants : André Drozd, Philippe Hermet, Laurent Isambert, Annie Marmion, Valéry Mougel, Philippe Bodo.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été examinés, la présidente clôt l'AG à 11h55.

Michel Barré raconte la constitution, la composition et la gestion de son musée de l'automobile où ont lieu la tournée et le pique-nique. Dans l'après-midi, l'amélioration du temps permet la promenade prévue : visite de l'ancienne tuilerie restaurée par Michel puis de la forge et du moulin du tan de Romain Barré.

Agnès Blancard, vice-présidente, Hélène Delorme, présidente